

**Date :** Vendredi 30 avril 2021 - 9h à 10h30

**Tarif :** Ce webinaire s'inscrit dans le cadre d'une offre globale de 6 webinaires. Tarif pour 1 webinaire : 250 euros HT ; tarif pour 2 webinaires : 400 euros HT ; tarif pour 3 webinaires : 600 euros HT.



## PROGRAMME

1. Qualification juridique de l'effet de la crise sanitaire sur les contrats de délégation de service public : force majeure ? imprévision ? droit à revoyure ? droit à indemnisation ?
2. Comment gérer les demandes indemnitaires des délégataires de service public ?
  - appréciation juridique des demandes (légitimité, temporalité, justificatifs, etc.) ;
  - acte contractuel pour faire droit à ces demandes le cas échéant : avenant ou protocole transactionnel.



## OBJECTIFS

Donner les clés de lecture juridique pour appréhender les conséquences pour la personne publique de la crise sanitaire sur ses contrats de délégation de service public et pour analyser les éventuelles demandes de ses concessionnaires.



## PUBLIC CONCERNE

Services juridiques ou de contrôle des délégations de service public de collectivités publiques - autorités concédantes.

**Informations et inscriptions :** [formation@seban-avocat.fr](mailto:formation@seban-avocat.fr) et au 01.45.49.48.49



## INTERVENANTS



**Philippe Guellier**  
Avocat associé



**Marion Terraux**  
Avocate directrice



## PRÉREQUIS

Aucun



## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Exposé de l'état du droit ;
- Discussion autour des retours d'expérience ;
- Questions / réponses avec les participants ;
- Support pédagogique.



## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Cas pratiques ;
- Questionnaire de satisfaction.